

# SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos, en visioconférence, le 26 mars 2021 à 10h32.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beauregard, mairesse, Raphaël Ciccariello, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Benoit Thibeault, conseiller, Pierre Rubaschkin, conseiller et Christian Bélisle, conseiller.

**EST ABSENTE** : Brigitte Chagnon, conseillère

**EST AUSSI PRÉSENTE** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 10h32

2021.03.55

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution - Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 26 mars 2021
4. Résolution– Adoption du règlement numéro 2021.158 décrétant des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest et un emprunt au montant d'un million huit cent soixante-quinze mille six cents dollars (1 875 600 \$)
5. Résolution – Octroi d'un contrat pour l'achat et la migration du logiciel Carto pour le service d'urbanisme
6. Résolution – Embauche de monsieur Christian Lévesque au poste de journalier-chauffeur-opérateur temporaire pour un remplacement de congé de maladie
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère madame Pierrette Charette  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021

2021.03.56

### **RÉSOLUTION - CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021**

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.03.57

### **RÉSOLUTION– ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021.158 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC CHAUD OUEST ET UN EMPRUNT AU MONTANT D'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SIX CENTS DOLLARS (1 875 600 \$)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a eu la confirmation d'une subvention du ministre des Transports du Québec, datée du 8 octobre 2020, pour le projet de réfection du chemin du lac Chaud Ouest, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet accélération des investissements sur le réseau routier locale;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet est d'un million huit cent soixante-quinze mille six cents dollars (1 875 600 \$);

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution financière du gouvernement du Québec est de soixante-quinze pour cent (75%) des coûts admissibles, ce qui représente un montant d'un million quatre cent six mille sept cents dollars (1 406 700 \$);

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière est versée sur une période de dix (10) ans;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution de la Municipalité s'élève à quatre cent soixante-huit mille neuf cents dollars (468 900 \$);

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'emprunter la somme d'un million huit cent soixante-quinze mille six cent dollars (1 875 600 \$) pour la réalisation de ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 22 mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le règlement numéro 2021.158 décrétant des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest et un emprunt au montant d'un million huit cent soixante-quinze mille six cents dollars (1 875 600 \$)

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.03.58

### **RÉSOLUTION – OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT ET LA MIGRATION DU LOGICIEL CARTO POUR LE SERVICE D'URBANISME**

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021

**CONSIDÉRANT QUE** la version du logiciel Carto actuellement utilisée à la Municipalité répond difficilement aux exigences nécessaires au bon fonctionnement des services de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle version du logiciel Carto offre une panoplie d'avantages maximisant les possibilités pour les utilisateurs, dont l'équipe du service de l'urbanisme, de l'environnement ainsi que le poste de la réception;

**CONSIDÉRANT QUE** ces avantages permettent d'améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts aux citoyens;

Il est proposé par le conseiller monsieur Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

**D'OCTROYER** un contrat à PG Solutions pour la migration du logiciel Territoire Gestion de cartes vers la version JMap au montant de 16 453\$ plus les taxes applicables comprenant les frais professionnels et le coût d'achats des licences.

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné Caroline Dupuis, directrice générale par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, *Surplus non affecté* portant le numéro de folio 55 99100 000.

### ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.03.59

### RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE MONSIEUR CHRISTIAN LÉVESQUE AU POSTE DE JOURNALIER-CHAUFFEUR-OPÉRATEUR TEMPORAIRE POUR UN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MALADIE

**CONSIDÉRANT QU'UN** journalier-chauffeur-opérateur est en arrêt de travail prolongé pour congé de maladie;

**CONSIDÉRANT QU'UN** affichage de poste et des entrevues ont été réalisées afin d'embaucher un nouveau journalier-chauffeur-opérateur temporaire, pour un poste de remplacement de congé de maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de monsieur Christian Lévesque a été retenue à l'unanimité par les membres du comité ressources humaines;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'EMBAUCHER** monsieur Christian Lévesque au poste de journalier-chauffeur-opérateur temporaire pour un remplacement de congé de maladie pour une période selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur.

### ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021

**2021.03.60**    **RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère madame Pierrette Charette  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 10h40

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

---

Céline Beauregard

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

---

Caroline Dupuis